

Rapport annuel

2012-2013
2012-2013



Adopté le 27 novembre 2013

**Commission scolaire
des Hauts-Bois-de-l'Outaouais**

Mot de la présidente et du directeur général

À la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais, l'année 2012-2013 a été fertile en événements de toutes sortes.

L'année a été particulièrement marquée par la poursuite et l'intensification des compressions budgétaires effectuées par le gouvernement provincial. Ces coupures à répétition s'additionnent depuis déjà plusieurs années et, pour la CSHBO, elles représentent maintenant un défi très complexe. La préparation budgétaire pour l'année en cours a été marquée par de grands retards au niveau des données provenant de Québec, par des incertitudes et des difficultés inhabituelles.

Sur une note plus gaie, l'actualisation de la convention de partenariat et des conventions de gestion et de réussite éducatives commence à porter ses fruits, par les plans déployés dans les établissements, soutenus par le service des ressources éducatives. Une analyse approfondie des résultats, ainsi que le support au personnel concerné, permet maintenant d'améliorer la réussite de nos élèves jeunes et adultes.

L'année a aussi été marquée par l'adoption d'un nouveau plan stratégique, d'une durée de deux ans : 2012-2014. Ce plan, adopté le 24 avril 2013, a permis d'actualiser la démarche de la commission scolaire et de préciser les principales priorités des mois à venir, jusqu'en décembre 2014.

La commission scolaire a continué sur sa lancée dans le domaine des saines habitudes de vie. Un nouveau concours, *Entrez en saine*, a été lancé pour le personnel, conjointement avec de nombreux partenaires du Pontiac et de la Vallée de la Gatineau. La CSHBO a aussi continué de faire belle figure au niveau des différentes activités liées au Grand Défi Pierre Lavoie, tout en agissant comme bougie d'allumage pour la régionalisation de l'activité *Foule@ction*, nouveau nom de *Let's Move*. Réalisé en partenariat avec de nombreux autres intervenants, dont les quatre autres commissions scolaires de l'Outaouais, cet événement a remporté un grand succès, avec tout près de 18 000 participants à travers toute la région administrative 07.

Le conseil des commissaires, au mois de mai, a également adopté un projet de division des circonscriptions électorales scolaires, franchissant ainsi le premier pas d'un processus de préparation qui prendra une place de plus en plus grande jusqu'à la tenue des élections scolaires, prévues en novembre 2014.

Bien évidemment, ce qui précède n'est qu'un aperçu très sommaire des différentes réalisations de l'année, que ce soit à la commission scolaire ou dans ses établissements. Nous vous invitons d'ailleurs à prendre connaissance du présent rapport annuel pour en savoir davantage sur les divers événements et réalisations de 2012-2013. Bonne lecture!



Mme Diane Nault
Présidente



M. Harold Sylvain
Directeur général

Présentation générale de la CSHBO

La CSHBO offre des services éducatifs sur le territoire des MRC Vallée de la Gatineau et Pontiac (36 municipalités et deux communautés autochtones), soit une superficie de 27 837 kilomètres carrés. Son personnel régulier, en 2012-2013, incluait 212 postes d'enseignante-s, 22,5 postes de professionnel-le-s, 127 postes d'employé-e-s de soutien et 27,5 postes de cadres et directions d'écoles et de centres.

Clientèle

98	élèves inscrits à la maternelle 4 ans
205	élèves inscrits au préscolaire (maternelle 5 ans)
1 288	élèves inscrits au primaire
1 127	élèves inscrits au secondaire
134,42	ETP en formation professionnelle
212,34	ETP en formation générale adulte (ETP : équivalent temps plein)

Centre de formation professionnelle Pontiac

- Centre de formation professionnelle Pontiac (Mansfield)

Centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau

- Centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau (Maniwaki)

Cœur-de-la-Gatineau

- École primaire Notre-Dame-de-Grâce (Bouchette)
- École primaire Reine-Perreault (Blue-Sea)
- École primaire St-Nom-de-Marie (Lac-Ste-Marie)
- École primaire Ste-Thérèse (Cayamant)
- École primaire et secondaire Sacré-Cœur (Gracefield)

Primaire Pontiac

- École primaire Poupore (Fort-Coulonge)
- École préscolaire St-Pierre (Fort-Coulonge)
- École primaire Jean-Paul II (*L'Envolée*) (Campbell's Bay)
- École primaire N.-D.-du-Sacré-Cœur (Isle-aux-Allumettes)
- École primaire Ste-Anne (Île-du-Grand-Calumet)
- École primaire Ste-Marie (Otter-Lake)

Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

- École primaire Christ-Roi (Maniwaki)
- École primaire Académie Sacré-Cœur (Maniwaki)
- École primaire Dominique-Savio (Montcerf-Lytton)
- École primaire Laval (Ste-Thérèse)
- École primaire Pie-XII (Maniwaki)
- École primaire Sacré-Cœur (Grand-Remous)
- École primaire St-Boniface (Bois-Franc)
- École primaire Ste-Croix (Messines)

Cité étudiante de la Haute-Gatineau

- École secondaire Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki)
- Centre de formation en entreprise et récupération (CFER)

Sieur-de-Coulonge

- École secondaire Sieur-de-Coulonge (Mansfield)

Établissement des Adultes CSHBO

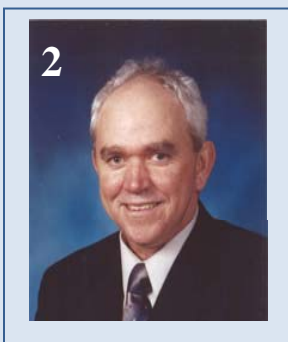
- Centre Pontiac (Fort-Coulonge)
- Centre Notre-Dame-du-Désert (Maniwaki)
- Centre St-Joseph (Gracefield)
- Centre St-Eugène (Déléage)

Conseil des commissaires



1

Diane Nault,
Présidente



2

Charles Langevin



3

Daniel Moreau
Vice-président



4

Janique Lachapelle



5

Marise Veilleux



6

Madeleine Aumond
*Présidente du
comité exécutif*



7

Chantal Tremblay



8

Bernard Caron



9

Éric Éthier



10

Damien Lafrenière



11

Jacques Pilon



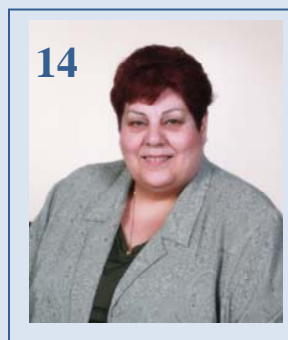
12

Denise Miron Marion



13

Jacques Masseau



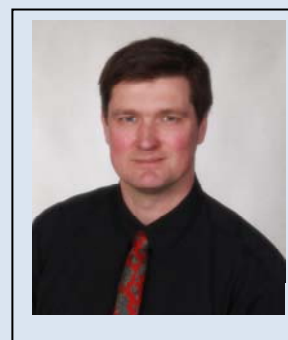
14

Annette Dumouchel

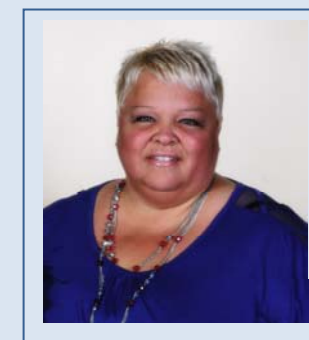


15

Guylaine Marcil



Bruno Nicolas
*Commissaire-parent
(primaire)*



Chantal Lamarche
*Commissaire-parent
(secondaire)*

Conseil des commissaires (suite)

Principales décisions prises durant l'année 2012-2013

29 août 2012

- Adoption de deux résolutions sur le financement du projet de terrain synthétique à la Cité étudiante

26 septembre 2012

- Présentation de la candidature de la CSHBO comme promoteur du projet *Stratégie de développement*, présenté par la Commission régionale sur les ressources naturelles et le territoire public de l'Outaouais (CRRNTO)

30 octobre 2012

- Dépôt des états financiers 2011-2012
- Formation d'un comité pour étudier les enjeux d'un éventuel regroupement avec une autre commission scolaire de l'Outaouais

28 novembre 2012

- Prise de position pour demander au ministère de reconsidérer le financement public accordé au réseau éducatif privé

30 janvier 2013

- Implication en faveur du soutien de projets dans le domaine de la persévérance scolaire, pour une troisième année

27 février 2013

- Nomination de deux représentants au conseil d'administration du Cégep de l'Outaouais
- Abandon des démarches entreprises pour étudier les enjeux d'un éventuel regroupement avec une autre commission scolaire de l'Outaouais
- Formation d'un comité de commissaires sur les élections scolaires de novembre 2014
- Renouvellement de la demande de quatre circonscriptions électorales supplémentaires aux élections de novembre 2014

27 mars 2013

- Nomination d'un délégué officiel à l'assemblée générale de la société GRICS

24 avril 2013

- Adoption de la structure administrative 2013-2014
- Dépôt de la convention de partenariat 2012-2014
- Identification d'une école pour amorcer le programme d'implantation progressive des groupes de 4 ans à temps plein pour les trois prochaines années
- Octroi du contrat de concession de la cafétéria de l'école de Gracefield

25 mai 2013

- Adoption d'un projet de division du territoire en circonscriptions électorales en vue des élections de novembre 2014

29 juin 2013

- Adoption des dispositions du financement du service régional de la formation professionnelle en Outaouais pour 2013-2014
- Adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles et des actes d'établissement
- Renouvellement de l'entente annuelle avec Centraide Gatineau/Labelle/Hauts-Laurentides
- Adoption de la révision de la politique du transport scolaire
- Adoption du budget 2013-2014

Le rôle des commissaires

- *Écouter les demandes des parents et des citoyens et les soumettre au conseil*
- *Prendre des décisions pour assurer la qualité des services éducatifs des écoles et des centres*
- *Veiller au partage des ressources matérielles, financières et humaines entre les établissements*
- *Promouvoir les réussites de l'école publique*
- *Soutenir le développement de la région en créant des liens avec des partenaires ou des entreprises pour des projets de nature éducative, économique, sociale ou culturelle*

DEVOIRS ET OBLIGATIONS DU COMMISSAIRE

Responsabilités d'ordre général

- Le commissaire respecte son engagement d'honneur.
- Le commissaire exerce ses fonctions dans le respect des lois et des chartes établies.

Responsabilités envers la communauté

- Le commissaire respecte les droits de toutes et tous.
- Le commissaire s'assure de la plus grande équité possible dans l'offre des services à la communauté.
- Le commissaire consulte les citoyens de leur communauté et informe le conseil des commissaires des besoins et des attentes de leur circonscription.
- Le commissaire doit concilier ses fonctions de représentant du parent, du contribuable, du citoyen et être à l'écoute de leurs attentes.
- Le commissaire veille à la pertinence et la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire, tout en s'assurant de l'efficacité et de l'efficience de la gestion des ressources humaines, des ressources matérielles et des ressources financières.

Responsabilités envers la commission scolaire

- Le commissaire fait preuve de fidélité et de respect envers les orientations, les priorités, les règlements, les politiques et les décisions établis par le Conseil.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec les autres membres du Conseil.
- Le commissaire est solidaire des décisions du Conseil et doit en favoriser l'exécution.
- Le commissaire veille aux intérêts de la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de rigueur dans les analyses qu'il fait et les jugements qu'il porte.
- Le commissaire est tenu au secret et à la discrétion sur tout document et renseignement de nature confidentielle, obtenu dans l'exercice de ses fonctions, même lorsqu'il n'est plus en exercice.
- Le commissaire assume ses devoirs de disponibilité et d'assiduité aux séances du Conseil et aux comités où il a accepté de participer.
- Le commissaire évite d'être placé en conflit d'intérêts ou en apparence de conflits d'intérêts et évite toute situation où son intérêt personnel peut l'influencer dans l'exercice de ses fonctions.

Responsabilités envers le personnel et les élèves

- Le commissaire exerce son rôle et ses responsabilités sans discrimination pour l'ensemble des personnes relevant de ses compétences.
- Le commissaire s'applique à favoriser, dans le l'adoption des politiques et règlements, la poursuite des valeurs promues par la commission scolaire.
- Le commissaire fait preuve de respect et de courtoisie dans ses relations avec le personnel œuvrant dans son organisation.

En 2012-2013, aucune plainte n'a été émise relativement au code d'éthique et de déontologie.

Convention de partenariat

Convention de partenariat entre le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a mis à jour la *Convention de partenariat* en août 2013. Celle-ci est actuellement soumise au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Pour ce faire, un comité de vigie a assuré le suivi de la réalisation de mesures concrètes ainsi que l'analyse des résultats pour l'amélioration de la réussite des élèves. Cette réussite scolaire, qui passe en grande partie par la persévérance de nos élèves, demeure au cœur de toutes nos priorités.

Des actions s'inscrivent notamment dans le développement d'approches d'appui dès le préscolaire, dans la poursuite d'efforts qui ont été initiés, au cours de la dernière année, pour renforcer les partenariats avec les acteurs socio-économiques du milieu et dans la promotion des projets novateurs. Vous retrouverez la reddition de compte en lien avec la convention de partenariat en page 8.

Conventions de gestion et de réussite éducative

Conventions de gestion et de réussite éducative entre la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais et ses établissements scolaires

Au cours de l'année 2012-2013, la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a accompagné les directions dans le renouvellement des conventions de gestion avec les établissements scolaires de son territoire. La démarche a inclus la préparation de données pour chaque établissement en vue de la signature des conventions et leur mise en œuvre pour la rentrée 2012-2013. Là aussi, les objectifs de réussite des élèves guident les décisions qui mènent à la signature des conventions.

Reddition de comptes

La CSHBO déploie, depuis plusieurs années, différents moyens afin d'atteindre ses objectifs d'amélioration de la réussite des élèves. L'analyse plus détaillée des résultats obtenus nous permet de constater une hausse intéressante de la diplomation et de la qualification au secteur des jeunes. De plus, la progression des résultats de nos élèves, au cours des dernières années, nous indique que nous sommes sur la bonne voie et le raffinement des moyens est cohérent avec nos éléments de vigilance. Nous tenons à remercier le personnel, aussi bien dans les établissements qu'au centre administratif, pour son inestimable apport et son engagement, ainsi que les parents et tous les partenaires qui travaillent à la persévérance et la réussite.

BUTS	Situation de départ 2011	2011-2012	2012-2013	Cible visé pour 2014
1 a) Augmenter la diplomation et qualification	55,3 %	56,9 %	ND	60 %
1 b) Diminuer les sorties sans diplôme ni qualification	28 %	ND	ND	27 %
2.1) Améliorer la réussite du français / écrit (secondaire 5)	55 %	ND	ND	60 %
2.2) Améliorer la réussite du français / écrit (6 ^e année)	ND	57 %	60 %	61 %
2.3) Améliorer la réussite du français / lecture (secondaire 5)	ND	83 %	85%	90 %
3.1) Améliorer la persévérance et la réussite de EHDAA (hausser le taux de qualification FPT)	ND	17 %	29 %	30 %
3.2) Améliorer la persévérance et la réussite de EHDAA (hausser le taux de qualification FMSS)	71 %	56 %	40 %	60 %
4.1) Réduire de 25 % le nombre d'incidents violents	ND	ND	374	280
4.2) S'assurer du respect de la politique alimentaire dans nos écoles.	ND	ND	60 %	100 %
4.3) Augmenter le nombre d'activités parascolaires à caractère sportif	ND	ND	26	35
5) Augmenter le nombre d'élèves inscrits en FP de moins de 20 ans	21	20	20	28

ND Ces données ne sont pas disponibles au moment de la rédaction du rapport annuel

Sources :

1a, 1b, 2.1, 5 : MELS, «Portrait des statistiques ministérielles», octobre 2013 (tableau 1 – 2B – 3A - 4)

2.2 , 2.3, 3.1, 3.2,4.1, 4.2, 4.3 : CSHBO, Lumix

Plan de lutte contre l'intimidation et la violence

Établissements	Violence / intimidation	Agression				Proportion des interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
		Physique	Verbale	Écrite	Électronique	
Primaire Pontiac	Violence	souvent	Presque jamais	jamais	Jamais	0
	Intimidation	jamais	Presque jamais	jamais	jamais	0
Cœur (primaire)	Violence	souvent	jamais	jamais	jamais	0
	Intimidation	jamais	parfois	parfois	jamais	0
Cœur (secondaire)	Violence	parfois	parfois	jamais	jamais	0
	Intimidation	jamais	parfois	jamais	Souvent	0
Rucher	Violence	souvent	Presque jamais	jamais	Jamais	0
	Intimidation	jamais	Presque jamais	jamais	jamais	0
Sieur de Coulonge	Violence	souvent	souvent	jamais	Jamais	0
	Intimidation	Presque jamais	parfois	jamais	Presque jamais	0
Cité étudiante	Violence	parfois	souvent	Presque jamais	Presque jamais	0
	Intimidation	Presque jamais	parfois	jamais	Presque jamais	0

Tableau de conversion :

Nombre d'événements selon le tableau des écoles	Fréquence à inscrire au tableau du Rapport annuel
Aucun acte déclaré	Jamais
Moins de 20% des actes déclarés	Presque jamais
Entre 20 % et 50% des actes déclarés	Parfois
Entre 50% et 75% des actes déclarés	Souvent
75 % et plus	Très souvent
NA	École de moins de 30 élèves

Toutes nos écoles actualisent les plans de lutte et prennent les mesures nécessaires afin d'améliorer la situation.

Le travail du conseil des commissaires et du personnel des écoles et des centres est facilité par l'existence d'un ensemble de services administratifs qui permet de répartir les ressources, de déployer les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs, d'évaluer le chemin parcouru et de proposer des améliorations aux mesures existantes.



*Harold
Sylvain*

Direction générale

La direction générale assure la gestion et la supervision de l'ensemble des opérations et des activités administratives de la commission scolaire, tout en veillant à l'application des recommandations provenant du conseil des commissaires, du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et de la direction régionale.

Ressources éducatives et organisation scolaire



*Stéphane
Rondeau*

Le service s'assure de la qualité des services éducatifs dispensé en accompagnant des établissements dans le respect du régime pédagogique, de l'application des programmes d'études, de l'évaluation des apprentissages, de l'achat du matériel didactique approuvé, de la mise en œuvre des plans ministériels et de l'adaptation des services aux élèves en difficulté et EHDA, tout en étant responsable de l'admission et l'inscription des élèves et de la sanction des études.

L'équipe du service des ressources éducatives et de l'organisation scolaire composée de professionnels (conseillers pédagogiques, psychologues, psychoéducatrices, orthophoniste, coordonnatrice) s'assure de la qualité des services éducatifs offerts à l'ensemble de sa clientèle scolaire. Le service a donc actualisé son plan de développement, de soutien, d'accompagnement et de formation basé essentiellement sur les résultats des élèves, les besoins du personnel et les priorités identifiées par les directions d'établissement.



Services administratifs



*Richard
Leblanc*

Ressources humaines et secrétariat général

Il faut d'abord signaler que, pendant l'année scolaire 2012-2013, il y a eu des changements à la direction du service. La première partie de l'année scolaire s'est déroulée sous la direction de M. André J. Roy, puis, à compter du 1 mai 2013, il a été remplacé par M. Richard Leblanc.

Le service des ressources humaines joue un rôle de service-conseil auprès du personnel cadre des établissements permettant un bon service à la clientèle. Pour sa part, le secrétariat général assure la préparation et la conservation des documents officiels de la commission scolaire.

Le rôle du service des ressources humaines est de s'assurer de la qualité du service offert par tout son personnel auprès de la clientèle scolaire et de le rallier à la mission première, soit la réussite éducative des élèves. Le service a donc poursuivi ses efforts concernant le recrutement et la rétention de personnel qualifié, notamment par la création d'une page Facebook pour élargir le recrutement. Cette stratégie a été efficace puisque seulement 8 enseignants étaient non légalement qualifiés, sur un total de 212, au début des classes de l'année scolaire 2012-2013.

Le développement du sentiment d'appartenance à la commission scolaire est aussi un défi de taille dans notre organisation qui doit demeurer attrayante pour minimiser les départs et le service peut compter sur plusieurs outils : guide d'insertion professionnelle, système de mentorat, accueil du nouveau personnel, formation continue. En tout, dix-sept (17) nouveaux employés, tous corps d'emplois confondus, se sont joints à la commission scolaire.

Finalement, en ce qui a trait à un milieu de travail sain et sécuritaire, le service des ressources humaines continuera de manière plus prononcée en 2012-2013 une campagne pour promouvoir l'activité physique et la prévention en santé et sécurité au travail. En 2012, deux dossiers concernant la CSST ont été ouverts, contre neuf dossiers en 2011. Cela faisait aussi contraste avec les années 2008, 2009 et 2010, alors que l'on dénombrait respectivement treize, vingt et seize dossiers.





*Manon
Riel*

Ressources financières

Le service est responsable de la gestion financière de la commission scolaire, ainsi que de la préparation budgétaire, de son contrôle, des opérations comptables, de l'administration de la taxe scolaire et de la préparation des états financiers. Le service est aussi responsable du partage des ressources entre les établissements.



*Richard
Leblanc*

Ressources technologiques et transport scolaire

Un des objectifs du service des ressources technologiques et du transport scolaire a été de revoir sa structure organisationnelle afin d'y ajouter une orientation de service à la clientèle. En plus de l'appropriation du logiciel de gestion des requêtes il y a eu création d'un centre de service téléphonique avec l'assignation d'une équipe de techniciens dédiés.

L'équipe technique a répondu au cours de l'année à 3 600 requêtes de service, soit une augmentation de 94 % comparativement aux 1 855 requêtes de 2011-2012.

Des travaux sur l'infrastructure de l'équipement centralisé ont été faits pour ajouter des équipements supplémentaires. Ces travaux ont permis d'accroître la disponibilité du service, la sécurité et l'accessibilité des données.



Le service du transport scolaire a poursuivi son effort visant à soutenir la mission éducative des établissements avec l'organisation des circuits de transport scolaire optimale et la gestion des dossiers des élèves transportés au quotidien. La commission scolaire, dans le cadre de l'organisation du service de transport scolaire, a mis sur pied des circuits d'autobus sur plus de 8 000 kilomètres de distance, ce qui a permis de desservir environ trois mille élèves du primaire et du secondaire et plus de cent élèves de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle.

Services administratifs (suite)



Charles
Pétrin

Ressources matérielles

Le service des ressources matérielles a connu une bonne année de réalisation. Plusieurs projets ont été mis en exécution. Il est certain que nous avons et que nous gardons en tête notre premier but : rendre attrayants nos établissements et, surtout, les rendre plus sécuritaires.

D'autres montants, assez considérables, ont été injectés dans la rénovation de salles de toilettes de diverses écoles. Également, des murs extérieurs, toitures, fenêtres et portes ont été remplacés.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) a autorisé, pour l'ensemble de nos travaux en *Maintien des bâtiments* en 2012-2013, un budget de 1 445 345 \$. Des travaux ont été exécutés aux endroits suivants :

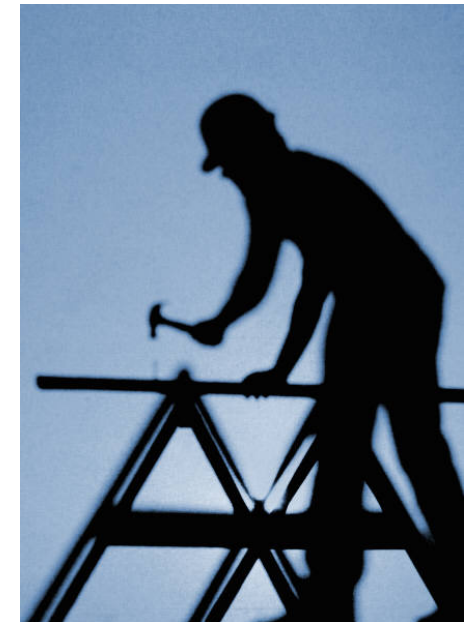
• Cité étudiante de la Haute-Gatineau	550 000 \$
• Cœur de la Gatineau	185 000 \$
• Le Rucher de la Vallée de la Gatineau	240 000 \$
• Primaire Pontiac	470 345 \$

De plus, une somme de 128 000 \$ a été investie pour installer un monte-personne au centre Pontiac, de Fort-Coulonge. Cette installation était prévue dans le cadre de la mesure *Amélioration de l'accessibilité des immeubles aux personnes handicapées 2009-2017*.

La majeure portion de l'enveloppe *Amélioration et transformation des bâtiments*, soit 430 000 \$, a servi à la remise à neuf des systèmes d'interphone de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau (Maniwaki), de l'école Sieur-de-Coulonge (Mansfield) et des écoles Poupore et St-Pierre (Fort-Coulonge).

Dans le dossier éconergétique, les économies sont de plus en plus remarquables. Le contrôle informatisé à distance évite beaucoup de déplacements et nous pouvons régler le problème plus rapidement.

Finalement, le suivi des contrats de conciergerie, neige et gazon va bon train. Nous avons fait plusieurs visites des écoles et avons rencontré les prestataires de service afin de parfaire certaines méthodes de travail. Nous constatons une amélioration dans la qualité des services.



Services financiers

États financiers sommaires – 2012-2013

2012-2013		%	2011-2012		%
-----------	--	---	-----------	--	---

REVENUS					
Taxes scolaires	4 786 341	\$	11,17 %	4 532 839	\$ 10,67 %
Subventions MELS	36 216 758		84,56 %	35 290 732	83,04 %
Droit de scolarité	101 980		0,24 %	118 626	0,28 %
Subventions F.P. et F.G.	124 559		0,29 %	413 215	0,97 %
Ventes de biens et services	866 553		2,02 %	1 445 168	3,40 %
Revenus divers	730 220		1,70 %	695 346	1,63 %
Amortissement des contributions reportées	8 195		0,02 %	522	0,01 %

TOTAL DES REVENUS	42 834 606	\$	100,00 %	42 496 448	\$ 100,00 %
-------------------	------------	----	----------	------------	-------------

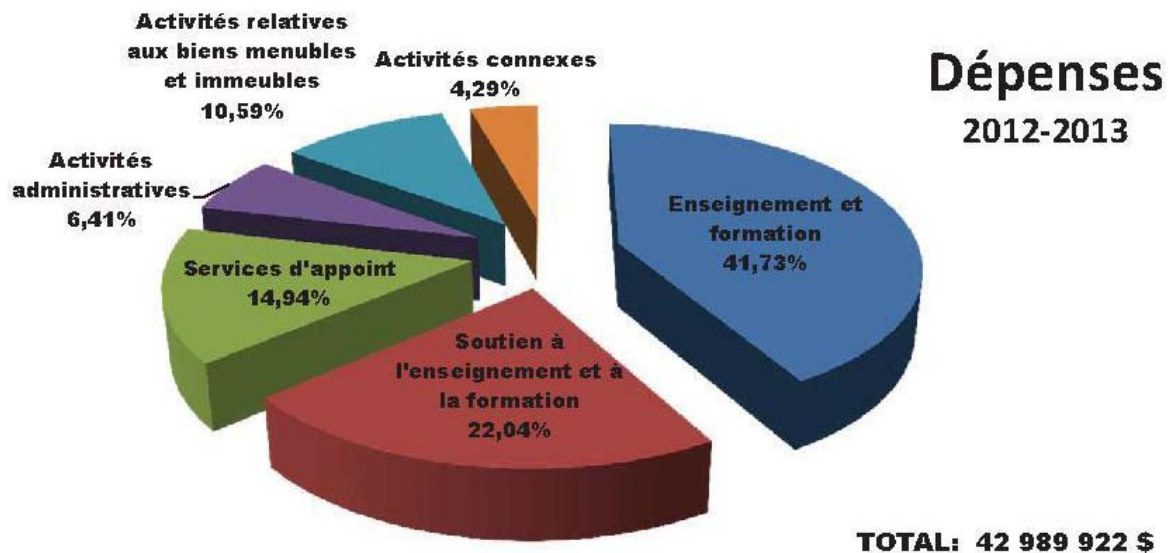
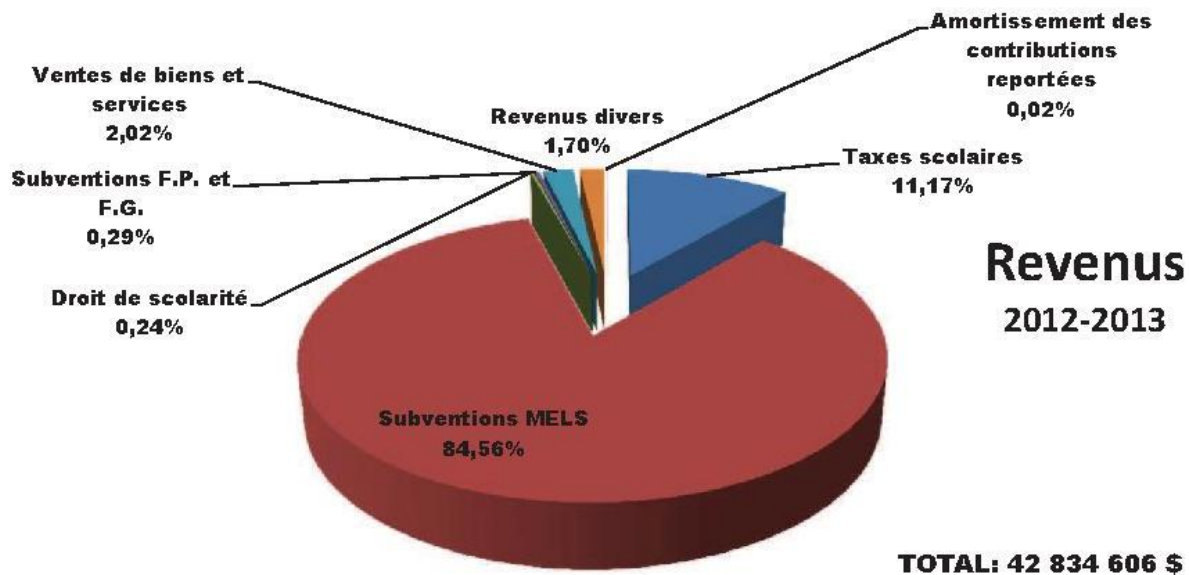
DÉPENSES					
Enseignement et formation	17 941 030	\$	41,73 %	17 594 165	\$ 41,34 %
Soutien à l'enseignement et à la formation	9 473 492		22,04 %	8 577 528	20,15 %
Services d'appoint	6 422 474		14,94 %	6 378 438	14,99 %
Activités administratives	2 753 908		6,41 %	3 055 478	7,18 %
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	4 552 923		10,59 %	4 930 518	11,58 %
Activités connexes	1 846 095		4,29 %	2 026 405	4,76 %

TOTAL DES DÉPENSES	42 989 922	\$	100,00 %	42 562 532	\$ 100,00 %
--------------------	------------	----	----------	------------	-------------

Déficit de l'exercice	-155 316	\$		-66 084	\$
-----------------------	----------	----	--	---------	----

Services financiers (suite)

Revenus et dépenses 2012-2013



Notre vision

«Une commission scolaire qui met en place une **culture de réussite**, axée sur l'engagement, l'ouverture au changement et l'émergence d'une relève de qualité, tout en contribuant au développement de son milieu.»

(Planification stratégique 2012-2014, CSHBO)

Notre mission

«Organiser, au bénéfice des élèves jeunes et adultes, des services éducatifs de qualité, en vue de l'atteinte d'un plus haut niveau de scolarisation et de qualification de notre population, tout en contribuant à sa mesure au développement social, culturel et économique de notre région et en promouvant et valorisant l'éducation publique sur notre territoire.»

(Planification stratégique 2012-2014, CSHBO)

Nos croyances et nos valeurs

Pour assurer le bon développement de la commission scolaire, nous croyons :

- + ...que la **loyauté**, la **transparence**, l'**honnêteté**, l'**équité**, la **justice**, le **respect** et la **cohérence** sont des éléments essentiels à l'**éthique** qui doit gouverner nos actions; ...
- + ...que l'**effort**, la **continuité** et l'**engagement** sont à la base de la **persévérance**; ...
- + ...que le souci de l'**excellence** et de la **qualité** sont les gages de la **rigueur** de notre travail;...
- + ...et que le **respect du milieu** est important pour la qualité de l'**environnement** où opère la commission scolaire.

Nos orientations

Conformément aux dispositions de son plan stratégique 2012-2014, la commission scolaire a défini plusieurs priorités, regroupées autour de cinq grandes orientations :

- + «Augmenter les taux de réussite et de persévérance scolaire»
- + «Une qualité de vie professionnelle à l'intérieur de notre organisation»
- + «Une structure organisationnelle qui agit dans le respect des rôles et de la culture des entités géographiques qui composent la commission scolaire»
- + «Un réseau de télécommunication exploité de façon optimale»
- + «Une organisation qui est un partenaire reconnu dans le développement socio-économique des deux régions qu'elle dessert»

Déclaration de services (suite)

Nos services

La Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais offre aux jeunes une large gamme de services éducatifs à travers un réseau comptant dix-huit écoles primaires, une école primaire et secondaire et deux écoles secondaires.

Elle dispose également d'un établissement dédié à l'éducation des adultes (quatre points de service) et de deux centres de formation professionnelle (trois points de service).

Nos engagements

Nous voulons offrir à la population de la Vallée de la Gatineau et du Pontiac des services éducatifs de la plus haute qualité possible et, pour y parvenir, **nous nous engageons** à :

- + Favoriser l'accessibilité de nos services;
- + Appuyer et accompagner nos établissements;
- + Faciliter la mise en place de l'offre de services en région des institutions d'enseignement supérieur;
- + Favoriser l'émergence d'une culture de réussite;
- + Veiller à ce que les membres de notre personnel disposent des outils dont ils ont besoin;
- + Assurer une bonne gestion de nos ressources, dans un esprit d'équité et d'efficacité;
- + Veiller à la santé de nos élèves et des membres de notre personnel;
- + Favoriser une bonne maîtrise de la langue française auprès de nos élèves et des membres de notre personnel;
- + Agir en concertation avec nos partenaires de la communauté.

Pour nous rejoindre

Si vous désirez nous contacter, vous pouvez nous rejoindre aux coordonnées suivantes.

Secrétariat général
Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais
331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec) J9E 1H5

Téléphone : (819) 449-7866, poste 16228

Sans frais (888) 831-9606, poste 16228

Télécopieur : (819) 449-2636

Courriel : info@cshbo.qc.ca

Le mandat

Du 1^{er} juillet 2012 au 30 juin 2013, nous avons assumé la fonction de Protecteur de l'élève conformément à la résolution de la commission scolaire.

Le contenu du rapport

En ce qui concerne le rapport annuel, l'article 220.2 en précise le contenu :

« Le protecteur de l'élève doit transmettre annuellement à la commission scolaire un rapport qui indique le nombre et la nature des plaintes qu'il a reçues, la nature des correctifs qu'il a recommandés ainsi que les suites qui leur ont été données. Le rapport du protecteur de l'élève doit être joint au rapport annuel de la commission scolaire. »

En conformité avec cet article, le contenu de ce rapport se présente comme suit :

1. Le nombre et la nature des plaintes reçues.
2. La nature des correctifs recommandés
3. Les suites qui ont été données.

En conclusion de ce rapport, une recommandation sera formulée.

1 Le nombre et la nature des plaintes reçues.

Au cours de l'année scolaire 2012-2013, nous avons répondu à quelques demandes d'informations de la part de parents ou d'élèves. Ces demandes nous sont communiquées soit par téléphone ou par courriel. À la réception d'une telle demande, la première étape est de vérifier la recevabilité de la plainte.

Pour ce faire, notre première préoccupation en est une d'écoute en demandant à la personne d'exposer la situation qui la préoccupe. Dans tous les cas, nous constatons que les personnes n'ont pas respecté toutes les étapes prévues pour le traitement d'une plainte. Parfois, la plainte n'a pas été formulée à la direction de l'établissement. Dans tous les cas, l'étape du dépôt d'une plainte formelle au responsable des plaintes de la commission scolaire n'a pas été faite. Notre rôle est alors de leur donner toutes les informations nécessaires pour qu'elles puissent suivre le processus établi. À chaque fois, nous leur spécifions qu'elles peuvent nous contacter de nouveau si cette étape du dépôt de la plainte au responsable de la commission scolaire ne leur donne pas satisfaction.

Comme nous n'avons pas de retour à la suite de ces communications, nous en déduisons que la situation problématique vécue par ces personnes a été résolue à leur satisfaction.

Rapport du protecteur de l'élève (suite)

2 La nature des correctifs recommandés

À la suite de cette troisième année d'expérience dans cette fonction, nous constatons que les demandes d'informations sont peu nombreuses. À notre avis, c'est un indice que le processus de règlement des plaintes mis en place donne les résultats escomptés et que les personnes concernées, à chacune des étapes du processus, s'acquittent bien de leur rôle.

Par ailleurs, nous constatons de nouveau que les personnes qui s'adressent à nous semblent manquer d'informations et ne pas savoir à qui s'adresser. Pour ces personnes, le processus apparaît comme complexe. Elles confondent le rôle d'une direction d'établissement, d'un chef de service ou d'un professionnel avec celui du responsable des plaintes. Quand elles rencontrent un problème au niveau d'un établissement scolaire, elles se sentent dépourvues et ne voient pas qu'il y a d'autres étapes possibles pour régler la situation.

Compte-tenu que ce processus de règlement des plaintes n'en est qu'à sa troisième année, cette situation ne nous apparaît pas anormale, mais elle indique qu'une vigilance constante doit être maintenue quant à l'information transmise aux parents sur le processus de plainte.

3 Les suites qui ont été données

Nous considérons que les suites nécessaires ont été données dans chacun des dossiers et que des solutions adaptées ont été apportées à chacune des situations.

Conclusion

En conclusion, notre seule recommandation est de poursuivre l'implantation de ce processus de règlement des plaintes et de porter une attention particulière et vigilante à l'information des parents des élèves et des élèves adultes.

Reynald Labelle,
Protecteur de l'élève

Comité de parents

Composé de six représentants, le comité de parents a siégé à six reprises : 22 octobre 2012, 12 décembre 2012, 5 février 2013, 26 mars 2013, 30 avril 2013 et 11 juin 2013. Il a également tenu une formation régionale le 14 mai 2013, ainsi qu'une rencontre conjointe avec le comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (30 avril 2013). Le comité a traité de nombreux dossiers impliquant les parents, a été consulté sur divers sujets et a participé aux activités de la Fédération des comités de parents du Québec. La CSHBO tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont siégé au comité de parents au cours de l'année scolaire 2012-2013 : merci de votre disponibilité, de votre enthousiasme et de votre intérêt envers les élèves de nos écoles.

Membres – 2012-2013

Délégué-e-s

001 **Mme Anne Mageau** (représentante de Sieur-de-Coulonge)
Vice-présidente du comité de parents

002 **M. Bruno Nicolas** (représentant de Pontiac Primaire)
Parent commissaire (primaire)

003 **Mme Chantal Lamarche** (représentante du Cœur-de-la-Gatineau)
Présidente du comité de parents et parent commissaire (secondaire)

004 **Mme Lucie Lanteigne** (représentante du Rucher de la Vallée-de-la-Gatineau)

005 **Mme Nathalie Piché** (représentant de la Cité étudiante de la Haute-Gatineau)
Déléguée au comité consultatif de transport

Mme Vicky Roy (représentante du comité consultatif pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage)

Substituts

Mme Gaétanne Mousseau

Mme Patricia Marion

Mme Fanny Lacroix

Mme Marylène Lacroix

Mme Christine Saumure

Gestion des insatisfactions

Pour l'année scolaire 2012-2013, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais a reçu un total de 38 plaintes qui peuvent se répartir en cinq grandes catégories : a) classement (huit insatisfactions), b) lieu de fréquentation (trois insatisfactions), c) demandes de services (douze insatisfactions), d) communications avec les établissements (onze insatisfactions) et e) membres du personnel (trois insatisfactions). Ces plaintes ont fait l'objet de discussions lors de la rencontre du 28 août 2013 du conseil des commissaires et des suivis ont été apportés lorsqu'approprié.

Comité environnemental

Liste des membres 2012-2013

Martin Bertrand	représentant de l'établissement Sieur-de-Coulonge
Isabelle Cyr	représentante de l'établissement Pontiac Primaire
René Allard	représentant du secteur Primaire (Pontiac Primaire et Sieur-de-Coulonge)
Pierre-Olivier Alie	représentant de l'établissement centre de formation professionnelle Vallée de la Gatineau
Yves Côté	représentant de l'établissement centre de formation professionnelle Pontiac
(poste vacant)	représentant-e de l'établissement Le Rucher de la Vallée de la Gatineau
Isabelle Clément	représentante de l'établissement Cœur-de-la-Gatineau
Jonathan D'Amour	représentant de l'établissement Cité étudiante de la Haute-Gatineau
Normand Besner	représentant de l'établissement Cité étudiante (CFER)
Léticia Rocha	représentante de l'établissement des Adultes CSHBO (centre St-Eugène)
France Galipeau	représentante de l'établissement des Adultes CSHBO (centres Notre-Dame-du-Désert / St-Joseph)
Jean-François Chabot	représentant de l'établissement des Adultes CSHBO (centre Pontiac)
Charles Pétrin	représentant du service des ressources matérielles
Charles Millar	coordonnateur du service de l'information et des communications
Harold Sylvain	directeur général
Charles Langevin	représentant du conseil des commissaires

En 2012-2013, le comité environnemental s'est rencontré à neuf reprises : le 17 septembre, le 9 octobre et le 20 novembre 2012, ainsi que le 15 janvier, le 12 février, le 12 mars, le 23 avril, le 21 mai et le 18 juin 2013.

L'année a été marquée par une volonté marquée de donner un nouveau souffle au comité, de créer de nouvelles activités et de redéfinir le rôle des représentants d'établissement. Une rencontre spéciale a été tenue entièrement sur ces thèmes et les premiers effets de ce vent de relance doivent se faire sentir en 2013-2014.

Le comité a aussi tenu plusieurs activités, dont la troisième édition du concours Emballe ta porte, la publication de capsules d'information, etc.



Cité étudiante de la Haute-Gatineau **Campagne anti-tabac**

Joëlle Beucage Bélisle, une élève de 4^e secondaire, a remporté la toute première édition d'un nouveau concours.

Intitulé «Inspire tes idées, expire ta chanson!», ce concours a été lancé lors de la Semaine québécoise pour un avenir sans tabac, en janvier. Le concours s'inscrivait dans le cadre d'une campagne antitabac qui, en collaboration avec *La gang allumée*, s'est déroulée à l'école pendant une bonne partie de l'année.



CFP de la Vallée de la Gatineau

Persévérance : sept élèves honorés

Le 12 février, lors d'une activité organisée dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS), sept élèves du centre de formation professionnelle de la Vallée de la Gatineau ont reçu un honneur bien particulier.



Pour chaque formation du CFP-VG, un élève méritant a été identifié et a été invité à participer à cette activité, tenue sous la forme d'un déjeuner. Les élèves, au nombre de sept, ont reçu des certificats et un hommage écrit a été lu à leur endroit.

Primaire Pontiac

Un prix provincial pour une classe de Poupore

La classe de 5^e année de l'enseignant Marc Bérubé, de l'école Poupore (Fort-Coulonge), a remporté un prix d'Hydro-Québec, dans le cadre du concours «Amenez vos élèves sur la route des électrons». Chaque classe gagnante peut visiter un barrage et la classe a choisi la centrale des Rapides-Farmer (Gatineau).



Établissement des adultes CSHBO

Une pièce de théâtre emballante



La présentation de la pièce «Le 4 Nord», le 22 mars dernier, a remporté un beau succès. Écrite par M. Jean-François Chabot, enseignant de français, la pièce met en valeur des élèves du centre St-Joseph, de Gracefield et a été présentée à plusieurs reprises, au grand bonheur des spectateurs.

Coups d'œil sur les établissements (suite)

Sieur-de-Coulonge

SQRD : Prix Coup de cœur du jury

L'école Sieur-de-Coulonge, de Mansfield, a remporté le prix Coup de cœur du jury, dans la catégorie 'Défi scolaire', pour la Semaine québécoise de réduction des déchets. L'école faisait partie des trois récipiendaires honorés dans cette catégorie.



Cet honneur a été décerné à l'ESSC pour trois réalisations concrètes : la campagne de vaisselle durable réalisée auprès de la direction ; la campagne d'utilisation de bouteilles réutilisables en classe et la sensibilisation au compostage.

Cœur-de-la-Gatineau

L'école obtient le prix Normand St-Pierre

L'école Sacré-Cœur, de Gracefield, s'est méritée le prix Normand-St-Pierre, décerné par le centre régional de réadaptation La RessourSe, de Gatineau.

La remise a eu lieu le 25 septembre. Le prix a été décerné à l'école pour l'excellence de sa collaboration au niveau de la réintégration de jeunes ayant subi un traumatisme crano-cérébral dans des accidents de la route, selon Mme Élisabeth Crozier, orthophoniste de l'équipe de réadaptation et d'intégration neurotraumatologique.



CFP Pontiac

1^{ère} édition de l'Académie de l'avenir

L'Académie de l'avenir a été organisée pour une toute première fois au centre le 4 mars, en coopération avec les écoles de Pontiac Primaire. L'objectif est de permettre aux jeunes du primaire de découvrir les multiples facettes de la formation professionnelle, en visitant des ateliers sur place.



Le Rucher de la Vallée de la Gatineau

Chorale : un record de participation



La chorale du Rucher a participé une fois de plus aux Choralies de Gatineau, en mai, avec une participation record de cinquante chanteurs et chanteuses. «Nous avons fait deux chants et, pour la finale, cinq chorales, dont celle du Rucher, rassemblant 270 jeunes, se sont produites sur scène pour deux autres chants», de dire le responsable, Sébastien McNeil.



Commission scolaire des Hauts-Bois-de-l'Outaouais

*331, rue du Couvent
Maniwaki (Québec)
J9E 1H5*

Téléphone : 819.449.7866
Sans frais : 888.831.9606
Courriel : info@cshbo.qc.ca

Internet : www.cshbo.qc.ca